

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes.roues)	Marque de fabrique H E N S C H E L <sup>TM</sup> (Savien Renault) 2/63		Type H S 11 HAK/V - CH *)		Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3'7 8 4	
Caractéristiques "HS 11 HAK/V-CH" sur plaquette du type, à droite vers le machepied.-							
"CH" devant No châssis *		Carburant diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D)-Importateur Vallet & Steulet SA, Bêlé							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite centre du bloc							
Type du moteur 6 R 1013 PF - en ligne, vertical, système LANOVA (ancien 522 DPFH)							
Position du mot.avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique							
Cylindrée 6'126 cm <sup>3</sup>	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduits					Dimensions ext. en mm	
Temps 4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur	6'035	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10		Crochet rem. s.demande		Largeur	2'300	
Entraînement s.ttes.roues	Vitesse en 1 <sup>re</sup> 5,5 - 6,5		Voie avant 1'850		Hauteur	2'600	
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 64 - 72		Voie arrière 1'670		Empattement	3'850	
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel arrière ** Diam. de braç 15,60/15,80					Porte à faux arr. 1'035	
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues ***)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière (Stopfix)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	2'810	1'790	4'600	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	2'400	2'400		Largeur
Total			13'000		12 Ply	HD	Hauteur
Gar. de fabr.	4'000	9'200	13'000	*)		jumelés	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 26'000 +)			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche -, assistée				Marque du moteur HENSCHTEL	C.V. frein 132 DIN		
Alésage 100		Course 130		C.V. impôts 31,2			
Forme de la carrosserie cabine fermée							
Nombre de places: total 3		(avant milieu arr. )		Places debout			
Siège arrière Side-car							

++)

Phares: marque 2/ HELLA A NL	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = séparés à côté phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop + clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieurs sur portes
Feu stop 2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle combiné à gauche	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Équipement électr. 12/24 Volts (2 x 12 V)	
Mesure du bruit 85 dB à 2'600 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Désignation du type: Les vhc. sans V-CH ne peuvent être immatriculés qu'avec un poids total garanti de 11'500 kg.
- \*\*\*) Bloquage différentiel: Sur demande sur essieux avant et arrière.
- \*\*) Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art.16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4)
- +) Poids max. remorquable garanti par le constructeur: 13'000 kg.  
Démarrage en côte de 15 ‰: 26 t (remorque 13 t) = bon.-Le frein à main ne peut retenir le train complet dans une telle côte.-Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
- ++) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Bâle, 15.2.62.

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE-TYPE VHC.MOT.

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
Châssis de camion (entr.ttes.roues)	HENSCHTEL TM <del>(Saviem Renault)</del> 2/63		HS 11 HAK/V - CH *)	1962	3'7 8 4		
Caractéristiques "HS 11 HAK/V-CH" sur plaquette du type, à droite vers le machepied.-							
"CH" devant No châssis	*)		Carburant diesel	Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis	HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D)-Importateur Vallet & Steulet SA, Bâle						
N° du châssis frappé	à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette						
N° du moteur frappé	à droite centre du bloc						
Type du moteur 6 R 1013 PF - en ligne, vertical, système LANOVA (ancien 522 DPFH)							
Position du mot.avant	Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique						
Cylindrée	6'126 cm³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduits			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 6'035		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5 x 2 = 10		Crochet rem. s.demande		Largeur 2'300		
Entraînement s.ttes.roues	Vitesse en 1 <sup>re</sup> 5,5 - 6,5		Voie avant 1'850		Hauteur 2'600		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 64 - 72		Voie arrière 1'670	Empattement 3'850		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel arrière ** Diam. de braq 15,60/15,80			Porte à faux arr. 1'035		
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues ***)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrières (Stopfix)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	2'810	1'790	4'600	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	2'400	2'400		Largeur
Total			13'000	12 Ply		HD	Hauteur
Gar. de fabr.	4'000	9'200	13'000	*)	jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			26'000 +)	Nombre de portes		2 (cabine)	Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - assistée				Marque du moteur		HENSCHTEL	C.V. frein 132 DIN
Alésage		100		Course		130	C.V. Impôts 31,2
Forme de la carrosserie cabine fermée							
Nombre de places: total		3		(avant milieu		arr. )	
Siège arrière		Side-car					

++)

Phares: marque 2/ HELLA A FL	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = séparés à côté phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop + clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieurs sur portes
Feu stop 2/ au-dessus feux AR (orange)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle combiné à gauche	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Équipement électr. 12/24 Volts (2 x 12 V)	
Mesure du bruit 85 dB à 2'600 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Désignation du type: Les vhc. sans V-CH ne peuvent être immatriculés qu'avec un poids total garanti de 11'500 kg.
- \*\*) Bloquage différentiel: Sur demande sur essieux avant et arrière.
- \*\*\*) Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art.16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4)
- + ) Poids max. remorquable garanti par le constructeur: 13'000 kg.  
Démarrage en côte de 15 %: 26 t (remorque 13 t) = bon.-Le frein à main ne peut retenir le train complet dans une telle côte.-Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.
- ++) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type      Bâle, 15.2.62.

La Commission d'expertise-type